

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 juin 2020

Fermeture exceptionnelle des Cascades



Au regard de l'état d'urgence sanitaire, le site aquatique des Cascades ne sera pas en mesure d'ouvrir cet été.

En effet, les protocoles très contraignants exigés par le Ministère des Sports et l'Agence Régionale de Santé sont difficilement applicables sur un site de cette nature. Les règles de distanciation sociale ne pourraient être appliquées dans ce type d'équipement.

De plus, compte tenu de l'annonce tardive du gouvernement concernant la réouverture des centres aquatiques, l'équipement serait amené à ouvrir dans des délais trop courts par rapport au temps de préparation technique nécessaire. Ainsi les nouvelles conditions de réouverture très rigoureuses ne pourraient être respectées.

En raison de ces contraintes et dans le souci de la sécurité des usagers, c'est à regret, mais en ayant bien mesuré les risques, que la municipalité a été dans l'obligation de prendre cette décision.